



BUREAU DE LA CONVERSION ET DES LITIGES MINIERS

ANNEXE : LISTE PUBLIQUE DES TITRES EXPIRÉS

DATE : Le 3 octobre 2008

PAGE : 1 de 1

RÉGION DE : Montréal

La décision ministérielle 32-2944 révoquant le bail minier sept cent quatre-vingt-onze (791) situé sur une partie des lots 30 à 36 du rang VI du canton de Bouthillier (feuille S.N.R.C. 31J/05), est devenu exécutoire le 30 septembre 2008.

Ce territoire sera disponible à la désignation sur carte selon les délais prévus à l'article 288 de la *Loi sur les mines* (L.R.Q., c. M-13.1).

PRÉPARÉ PAR :

Brigitte Dionne

APPROUVÉ PAR :

Hélène Cif

DATE :

3 octobre 2008

C.C. Régions

Abonnés à la liste des titres expirés